



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

29/05/2021

Campus Atlantica à ARTIGUES PRES BORDEAUX

Ordre du jour :

- 1) Allocution d'ouverture
- 2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 02/10/2021
- 3) Rapport moral du président
- 4) Rapport d'activités du secrétaire général
- 5) Compte rendu financier du trésorier
- 6) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 7) Budget prévisionnel
- 8) Questions diverses

39 représentants des clubs présents sur 42 élus, se répartissant comme suit :

ZID Aquitaine : 22 représentants présents / 23 élus

ZID Poitou Charente : 13 représentants présents / 13 élus

ZID Limousin : 4 représentants présents / 6 élus

L'Assemblée débute à 15h45 sous la présidence de Frédéric CESARO.

Tous les documents présentés à l'assemblée générale ont été envoyés par mail à tous les représentants des clubs et leur ont été remis en main propre au moment de l'émargement.

1) Allocution d'ouverture

Le secrétaire général Stéphane GUILLAUD félicite Frédéric CESARO pour son élection à la présidence de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Il donne la parole à Raphaël ORTEGA qui fait un bref résumé des fonctions qu'il a occupé que ce soit au niveau mondial, national ou régional et conclue en annonçant sa démission du comité directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Stéphane GUILLAUD reprend la parole et remercie Raphaël ORTEGA pour son parcours.

2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 02/10/2020

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale en date du 02/10/2020 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

3) Rapport moral

Frédéric CESARO, président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente le rapport moral à l'assemblée.

Il fait un bref rappel sur les étapes de la création de la Ligue Nouvelle Aquitaine avec la dissolution puis la fusion acquisition de l'ancienne ligue d'Aquitaine avec la LRNA. De ce fait l'ancienne Ligue Aquitaine, devenue Zone Inter Départementale n'a plus d'existence administrative mais continue à assurer ses missions fédérales de service public et est représenté par un délégué en la personne de Stéphane GUILLAUD.

Les licences restent stables depuis 3 ans avec une très légère baisse de 6% pour la saison 2019/2020. La saison 2020/2021 est quant à elle très fortement impactée avec une baisse de 33% des licences du fait de la pandémie qui nous a contraint à arrêter la majorité des activités tout en continuant à assurer les missions fédérales lorsque cela était possible.

Au bénéfice de la refonte des sites internet, le site de la ZID Aquitaine va être fusionné avec celui de la Ligue.

Il est fait un état de la situation financière et immobilière de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Le résultat net positif de 48522€ au titre de la saison 2019/2020, représente une augmentation de 16,78% par rapport à la saison précédente avec un fond de réserve s'élevant à 46 3957€ au 31/08/2020.

Rappel que sur cette somme, 290 000€ proviennent de l'apport de l'ancienne Ligue Aquitaine.

Concernant les locaux, du fait de l'augmentation du prix au m² à Talence, ils peuvent être estimé à un peu plus de 400 000€ soit 100% d'augmentation par rapport au moment de l'achat en 2014 par l'ancienne Ligue Aquitaine.

Le logement meublé, actuellement occupé par des étudiantes sous le régime d'un commodat sera libéré au 31/07/2021.

Les subventions territoriales sont stables depuis 3 ans à hauteur de 18000€ Avec la nouvelle gouvernance du sport le CNDS a laissé place à l'ANS sans incidence sur l'attribution des subventions.

Le département de la Gironde seul département non représenté lors de l'assemblée générale de Ligue du 02/10/2020, a procédé à l'élection le 27/03/2021 de ses représentants des clubs auxquels il est souhaité la bienvenue.

Les passeports sportifs sont vendus exclusivement par les comités départementaux au prix de 25€ et ce depuis septembre 2019. Les passeports enfants n'existent plus. Les comités achètent les passeports au prix de 20€ à la fédération qui reverse 10€ aux ZID ou à défaut à la Ligue.

Suite à une modification statutaire il est désormais possible aux établissements à but lucratif (association, SA, SARL, etc.....) de s'affilier à la fédération.

Le TQO aura lieu du 11 au 13 juin au Stade Pierre de Coubertin sans spectateurs

La ligue va finir de s'équiper avec le matériel informatique permettant l'utilisation du logiciel de compétition, Wyniwyg sur le format des compétitions nationales A cet effet 4 à 5 personnes suivront une formation spécifique.

Question de M DEMAISON : la ligue a un fond de réserve de 463957€, si l'on retire les 290000€ d'apport de l'ancienne ligue Aquitaine comment a-t-on pu capitalisé 176957€, cela me semble élevé.

Réponse du président : Toutes les missions ont été assurées, ce sont donc des fonds qui n'ont pas été employés mais il faut tenir compte de la particularité de la Ligue qui comprend des activités de ZID avec des subventions de la Fédération qui sont regroupés pour la présentation du budget avec les subventions fédérales pour assurer les missions de la Ligue.

Après délibération l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport moral du président

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

4) Rapport d'activité

Stéphane GUILLAUD présente le rapport d'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine.

Au cours de la saison 2019/2020 le comité directeur s'est réuni à 3 reprises 26/08/2019 – 03/02/2020 – 30/06/2020

La ligue enregistre une baisse de 6% du nombre de licenciés qui passe de 17416 à 16470 répartis dans 367 clubs.

ZID Aquitaine = 215 clubs – 9895 licenciés

ZID Poitou Charente = 99 clubs – 4800 licenciés

ZID Limousin = 53 clubs – 1775 licenciés

Ratio masculin / féminines : 64% / 36%

68% de renouvellement de licences pour 32% de création par rapport à la saison précédente.

49% de licences séniors et 51% de moins de 18 ans

Présentation de l'Etat de la répartition des licences par discipline

Toutes les actions prévues ont été réalisées jusqu'au mois de mars 2020 (arbitrage, passage de grade, compétitions CONTACT, WUSHU, YOSEIKAN, KUMITE, entraînements régionaux et entraînement de détection, stages, DIF des ZID Limousin et Poitou Charente, formation DEBK)

En raison de la crise COVID il a fallu annuler les compétitions régionales Kata (Open et Championnat), le passage de grade du mois de juin, le stage Karaté Mix et procéder au report de la formation DIF de la ZID Aquitaine qui a eu lieu en octobre 2020.

Toutes les compétitions de la ZID Aquitaine ont pu être réalisées (Open Jeunes, Coupe kata et Kumité, Coupe Elite et Honneur, Championnat Kumité et Kata)

La saison a donc été réduite à 6 mois pour la mise en œuvre de ses activités sportives et techniques.

Après délibération l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport moral du président.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

5) Rapport financier

Ivan COMET, trésorier, présente le rapport financier.

Les comptes sont établis par un cabinet d'expert-comptable et soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

La saison 2019/2020 s'est achevée avec un résultat positif de 48522€ soit une augmentation de 16,79% par rapport à la saison précédente.

Concernant le compte de résultat :

- *Les produits* : ils ont diminué de 23924€, ce qui s'explique principalement par une baisse des produits d'exploitation (-21361€) du fait de la diminution du nombre de clubs s'acquittant de la cotisation fédérale, de la perte des ventes de passeports et de l'arrêt des activités)
Les produits financiers restent stables et il n'y a plus de produits exceptionnels.
- *Les charges* : les charges d'exploitation sont en baisse de 14,82% soit 30898€ du fait de la diminution du produit des cotisations fédérales, de l'arrêt des manifestations pour cause COVID, de l'arrêt de l'achat des passeports, de la diminution des coûts d'achat et entretien matériel et de la baisse de l'aide au haut niveau.
Il n'y a ni charges financières ni charges exceptionnelles.

Concernant le bilan : total général de 683 492€ en augmentation de 21,92% par rapport à la saison précédente.

- *L'actif* : le montant des immobilisations en baisse de 4,90% du fait de l'amortissement linéaire. Baisse importante des stocks du fait de l'arrêt des ventes de passeport, ainsi que des créances qui étaient un phénomène ponctuel pour la saison 2018/2019.
Trésorerie en hausse de 24,95% du fait des actions non réalisées et de la part ZID Aquitaine de la subvention fédérale versée en Juillet 2020 au titre des cotisations clubs de la saison 2020/2021
Les charges constatées d'avance correspondant à cette même subvention reversée aux comités départementaux et aux ZID Poitou-Charentes et Limousin.

- Le passif : 117 407€ de fonds associatif ; 433 471€ de report à nouveau et 48 522€ de résultat de la saison 2019/2020. Les fonds dédiés restent stables, les dettes fiscales correspondent aux charges dues au titre du mois d'août mais encaissés en septembre. Les produits constatés d'avances correspondent au montant de la subvention fédérale perçue en juillet 2020 au titre de la saison 2020/2021.

Question d'Alain Georgeon : La part des 10€ reversés par la fédération pour la vente des passeports concernant les départements de la ZID Aquitaine est-elle dissociée du budget de la Ligue ?

Réponse du président Frédéric CESARO: l'argent est reversé sur le compte de la Ligue étant donné qu'il n'y a pas de compte ZID Aquitaine puisqu'il ne s'agit que d'une seule entité administrative.

Question de Janick POUPEE : Comment les organes déconcentrés, départements, ZID, Ligues peuvent-ils aider les clubs financièrement ?

Réponse du président Francis DIDIER : Les demandes doivent se faire principalement à l'ANS. Les Comités départementaux ou les Ligues Régionales n'ont ni vocation ni mission d'aider les clubs financièrement.

6) Rapport du vérificateur aux comptes

Rapport présenté par Alain VASSAL et réalisé conjointement par Mrs Jean-Michel COUTURIER et Alain VASSAL, qui donnent quitus de la comptabilité et invite les membres de l'assemblée à l'approbation des comptes.

7) Approbation des comptes de l'exercice clos 2019/2020

Après lecture du rapport financier et du rapport des vérificateurs aux comptes, les comptes de l'exercice clos sont soumis au vote de l'assemblée générale qui après délibération valide à l'unanimité les comptes annuels arrêtés au 31/08/2020 (compte de résultat, bilan, annexe)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

8) Affectation des résultats

Ivan COMET indique qu'il est proposé d'affecter les réserves de la façon suivante :

- Réserve de fonctionnement 320 000€
- Réserves actions-développement 120 000€
- Report à nouveau 41 993 €

L'assemblée générale après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation des réserves.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

9) Budget prévisionnel

Budget présenté par Ivan COMET

Budget réalisé en fonction de l'impact de la pandémie qui entraîne une forte baisse de l'activité, pour un total général de 139500€ soit une baisse de 38,31% par rapport à la saison précédente

Les charges d'exploitation sont prévues à 126 540 € au lieu de 177 621€ en 2019/2020 comme les produits d'exploitation qui sont prévus à 130 250 € contre 224 912€.

Après en avoir délibéré l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021 à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

10) Questions diverses

Pas de question diverses.

Le secrétaire général clôt l'assemblée générale à 17h20

Le président
Frédéric CESARO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Cesaro', written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général
Stéphane GUILLAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Guillaud', written over a horizontal line.